Document d'informations clés

Objectif
Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

JPM All Country Research Enhanced Index Equity Paris Aligned Active UCITS ETF - EUR (dist)
IE000H0H26Q8
une classe d'actions de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – All Country Research Enhanced Index Equity Paris Aligned Active UCITS ETF
un compartiment de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV
Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez consulter www.jpmorganassetmanagement.lu ou appeler +(352) 3410 3060
La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la supervision de l'initiateur, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l., (un membre de JPMorgan Chase & Co.) concernant le présent Document d'informations clés
Le Compartiment est autorisé Ireland et réglementé par Central Bank of Ireland ("CBI").
CE DOCUMENT A ÉTÉ PRODUIT LE 9 JUILLET 2026

En quoi consiste ce produit?

Type
Ce produit est un fonds indiciel coté (ETF) de type OPCVM ou « ETF OPCVM ». Il s'agit d'un compartiment de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV, un véhicule de gestion d'investissement collectif irlandais constitué sous la forme d'un fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des engagements entre les compartiments et autorisé par la CBI en vertu des Réglementations de 2011 des Communautés européennes (relatives aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières), telles que modifiées.

Objectifs, processus et politiques
Objectif L'objectif du Compartiment consiste à offrir un rendement supérieur à celui de l'Indice de référence sur le long terme en investissant, de manière active, essentiellement dans un portefeuille composé de titres de sociétés du monde entier, y compris des marchés émergents, tout en cherchant à s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris.
Indice de référence de la Classe d'Actions Solactive ISS ESG Screened Paris Aligned (PAB) Global Markets Index NTR
Politique d'investissement Le Compartiment emploie une stratégie d'investissement gérée de façon dynamique.
Le Compartiment vise à investir la totalité de ses actifs (hors actifs détenus à des fins de liquidité accessoire) dans des actions de sociétés du monde entier. Les émetteurs de ces titres peuvent être établis dans un quelconque pays, y compris sur les marchés émergents.
Le Compartiment cherchera à surperformer son Indice de référence sur le long terme, tout en cherchant à s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris. L'Indice de référence se compose d'actions émises par des grandes et moyennes capitalisations issues de marchés développés et émergents du monde entier (les « Titres de l'Indice de référence »). Les composantes de l'Indice de référence sont sélectionnées parmi celles de l'Indice Solactive GBS Global Markets Large & Mid Cap USD PR (l'« Univers d'investissement ») et l'Indice de référence cherche à respecter les exigences des indices de référence « alignés sur l'Accord de Paris » de l'Union européenne, tels qu'ils sont définis dans le Règlement européen relatif à ces indices, et offre une exposition à faible émission de carbone par rapport à l'Univers d'investissement, dans le but d'atteindre les objectifs à long terme fixés par l'Accord de Paris en matière de réchauffement climatique.
L'Indice de référence est un point de référence par rapport auquel la performance du Compartiment peut être mesurée. La composition du portefeuille du Compartiment présentera d'importantes similitudes avec celle de son Indice de référence.
Afin d'écarter tout doute, les investisseurs voudront cependant bien noter que le Compartiment ne cherchera pas à répliquer la performance ou la composition de l'Indice de référence. Son portefeuille se composera d'actions (qui peuvent inclure, entre autres, des Titres de l'Indice référence) sélectionnées de manière active. Le Compartiment est géré en vue de générer une performance d'investissement (nette de frais) supérieure à celle de l'Indice de référence sur le long terme, mais une telle surperformance ne peut être garantie ou n'être que minimale. Pour ce faire, le Gestionnaire financier peut, d'une part, surpondérer les titres les plus susceptibles selon lui de surperformer l'Indice de référence et, d'autre part, sous-pondérer ou ne pas investir dans les titres qu'il considère comme les plus surévalués.
Le profil de risque du portefeuille de titres détenus par le Compartiment, notamment les niveaux de volatilité, sera globalement équivalent à celui de l'Indice de référence.
Le portefeuille du Compartiment sera construit de manière à respecter les obligations de l'Indice de référence en vertu du Règlement concernant les indices de référence climatiques de l'UE, comme décrit ci-avant. Par conséquent, le Compartiment cherchera également à réduire son intensité d'émissions de gaz à effet de serre d'au moins 7% par an en moyenne et à réduire globalement son intensité d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'Univers d'investissement d'au moins 50%. Par ailleurs, bien que le Gestionnaire financier puisse sous-pondérer les Titres de l'Indice de référence ou ne pas investir du tout dans ceux-ci, il ne sous-pondérera pas activement les secteurs à fort impact sur le climat dans leur ensemble, par rapport à l'Univers d'investissement.
Outre l'Intégration des critères ESG, le Compartiment, en tant que fonds relevant de l'Article 8 SFDR, promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.
Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés. En vertu de l'analyse ESG du Gestionnaire financier, un minimum de 80% de la Valeur liquidative du Compartiment sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance qui composent l'Indice de référence.
Le Compartiment investit également au moins 50% de sa Valeur liquidative dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.
Le Gestionnaire financier évalue et applique un filtrage selon des valeurs et des normes pour mettre en pratique des exclusions pour certains secteurs et certains émetteurs sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. La liste des filtres appliqués qui peuvent entraîner des exclusions peut être obtenue sur le site Internet (www.jpmorganassetmanagement.ie).
Le Gestionnaire financier intègre également les questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») importantes sur le plan financier dans le cadre du processus d'investissement du Compartiment (« Intégration des critères ESG »). L'Intégration des critères ESG consiste en l'inclusion systématique des questions ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement dans un objectif de gestion du risque et d'amélioration des rendements à long terme. L'Intégration des critères ESG en elle-même est axée sur l'importance financière et fait donc partie d'un processus d'investissement plus large. Il ne s'agit que de l'un des facteurs, parmi d'autres, pris en compte par le Gestionnaire financier dans la construction du portefeuille, incluant notamment l'achat et la vente de titres.
Le Compartiment pourra acquérir des actifs libellés dans n'importe quelle devise et les expositions en devises du Compartiment ne seront généralement pas couvertes.
A des fins de gestion efficace de portefeuille, le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés (« IFD »).
La devise de référence du Compartiment est l'EUR.
Le Compartiment divulguera publiquement l'intégralité de ses positions sur une base quotidienne. Des informations détaillées sur les positions détenues par le Compartiment et sa politique de divulgation complète sont disponibles sur le site www.jpmorganassetmanagement.lu.
Rachat et négociation Les Actions du Compartiment sont négociées sur une ou plusieurs bourses de valeurs. Certains teneurs de marché et courtiers peuvent souscrire et racheter des Actions directement auprès de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV et sont considérés comme des « Participants autorisés ». D'autres investisseurs qui ne font pas partie des Participants autorisés peuvent acheter et vendre des Actions quotidiennement sur une bourse reconnue ou de gré à gré.
Politique de distribution Cette Classe d'Actions distribuera généralement un dividende annuel.

Toutes les données proviennent de J.P. Morgan Asset Management et sont correctes à la date du présent commentaire, sauf indication contraire.

Classification SFDR Article 8

Investisseur de détail visé

Ce produit est destiné aux investisseurs qui prévoient de rester investis pendant au moins 5 ans.

- Le Compartiment est destiné aux investisseurs qui cherchent à obtenir une croissance du capital supérieure à celle de l'Indice de référence sur le long terme en investissant, de manière active, essentiellement dans un portefeuille composé de titres de sociétés du monde entier, y compris des marchés émergents, tout en cherchant à s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris.
- Il est important que les investisseurs comprennent les risques associés à un investissement dans le Compartiment, et en particulier le risque de perte totale du capital investi, et dès lors qu'ils évaluent les risques et objectifs du Compartiment au regard de leurs propres objectifs d'investissement et tolérance au risque. Le Compartiment ne saurait constituer à lui seul un plan d'investissement complet.
- Le Compartiment s'adresse aux investisseurs qui cherchent à obtenir une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions mondiaux, tout en cherchant à promouvoir les caractéristiques de l'Accord de Paris, qui cherchent à profiter de rendements excédentaires potentiels assortis de risques similaires à ceux encourus dans le cadre d'un investissement dans les titres constituant l'Indice de référence et qui sont disposés à accepter les risques associés à un investissement de ce type, y compris la volatilité de tels marchés.

Durée Ce produit n'a pas de date d'échéance fixe et peut être liquidé dans certaines circonstances, comme décrit plus en détail dans le Prospectus.

Informations pratiques

Dépositaire Le dépositaire désigné par le fonds est Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.

Mentions légales La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

Le Compartiment fait partie de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV, un véhicule de gestion collective de droit irlandais appliquant le principe de la séparation des engagements entre les compartiments. JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV est constitué de différents compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV dans son intégralité.

Conversions La conversion d'Actions d'un Compartiment en Actions d'un autre Compartiment n'est pas autorisée. De plus, la conversion d'Actions d'une Classe d'Actions dans une autre Classe d'Actions du même Compartiment n'est pas autorisée pour les investisseurs négociant en bourse, mais peut l'être pour les Participants autorisés. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au Prospectus.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Risques

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque suppose que vous conserviez le produit pendant 5 année(s).

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est ce qui correspond à une classe de risque moyen.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau de moyenne amplitude et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que que la capacité à vous payer en soit affectée. Le risque du produit peut être nettement accru en cas de période de détention inférieure à celle recommandée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques significatifs pour le produit peuvent affecter sa performance. Veuillez vous référer au supplément pertinent, disponible gratuitement sur le site www.jpmorganassetmanagement.lu.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Le rendement que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être précisément anticipée.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations fondées sur les performances les plus mauvaises, moyennes et les meilleures du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de façon très différente à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable : ce type de scénario a été observé pour un investissement entre 2025 et 2026.

Intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2024.

Favorable : ce type de scénario a été observé pour un investissement entre 2020 et 2025.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		si vous sortez après 1 année	si vous sortez après 5 années (période de détention recommandée)
Minimum	**Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous êtes susceptible de perdre tout ou partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement moyen par an	**€ 4.700** -53,0 %	**€ 4.300** -15,5 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement moyen par an	**€ 8.510** -14,9 %	**€ 12.080** 3,9 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement moyen par an	**€ 11.050** 10,5 %	**€ 17.270** 11,6 %
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement moyen par an	**€ 15.300** 53,0 %	**€ 20.770** 15,7 %

Que se passe-t-il si JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. est responsable de l'administration et de la gestion du Compartiment, et ne détient pas les actifs du Compartiment (les actifs qui peuvent être détenus par un dépositaire sont, conformément aux réglementations applicables, détenus auprès d'un dépositaire au sein de son réseau de conservation). JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., en tant qu'initiateur de ce produit, n'est pas tenu d'effectuer des versements dans la mesure où la conception du produit ne prévoit pas de tels versements. Cependant, les investisseurs peuvent subir des pertes si le Compartiment ou le dépositaire n'est pas en mesure d'effectuer les versements. Aucun système d'indemnisation ou de garantie n'est prévu pour compenser tout ou partie de vos pertes éventuelles.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui vous le vend vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et de leur incidence sur votre investissement.

Coûts au fil du temps
Les tableaux indiquent les montants qui sont prélevés sur votre investissement afin de couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant investi et de la durée de détention du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations fondées sur un exemple de montant d'investissement et sur différentes périodes d'investissement possibles.
Nous sommes partis des hypothèses suivantes :

- la première année, vous récupérez le montant investi (rendement annuel de 0%). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit offre un rendement conforme au scénario intermédiaire,
- € 10.000 sont investis.

Exemple d'investissement € 10.000	si vous sortez après 1 année	si vous sortez après 5 années (période de détention recommandée)
Coûts totaux	**€ 41**	**€ 320**
Incidence des coûts annuels*	**0,4 %**	**0,4 %**

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent votre rendement chaque année au cours de la période de détention. Ainsi, si vous vendez au terme de la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an devrait être de 12,0 % avant les frais et de 11,6 % après les frais.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 année
Coûts d'entrée	**0,00 %** , nous ne facturons pas de frais d'entrée.	**0 EUR**
Coûts de sortie	**0,00 %** , nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais le vendeur est en droit de le faire.	**0 EUR**
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	**0,25 %** de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels sur l'année écoulée.	**25 EUR**
Coûts de transaction	**0,16 %** de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors de l'achat et de la vente des investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction du volume des achats et des ventes.	**16 EUR**
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Ce produit ne comporte pas de commission de performance.	**0 EUR**

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 an(s)
Ce produit est conçu pour des investissements à plus long terme compte tenu de la volatilité potentielle de sa performance. Vous devez être prêt à rester investi pendant au moins 5 ans. Vous pouvez demander le rachat de votre investissement sans pénalité à tout moment pendant cette période mais votre rendement pourra être affecté par la volatilité de sa performance. Les rachats sont possibles tous les Jours d'évaluation, les produits étant réglés dans les 2 jours ouvrables.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Pour toute réclamation concernant le Compartiment, vous pouvez nous contacter en appelant le +(352) 3410 3060 ou en écrivant à l'adresse fundinfo@jpmorgan.com ou JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6, route de Trèves, L2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.
Vous trouverez plus de détails sur la marche à suivre pour formuler une réclamation et sur la politique de traitement des réclamations de la Société de gestion à la section Contact us du site Internet à l'adresse : www.jpmorganassetmanagement.com.
Si vous avez une réclamation à l'égard de la personne qui vous a conseillé au sujet de ce produit ou qui vous l'a vendu, celle-ci vous indiquera où adresser votre réclamation.

Autres informations pertinentes

Informations complémentaires De plus amples informations sur le Compartiment, y compris ses caractéristiques durables, figurent dans le Prospectus, le supplément pertinent et à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu. Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus, du supplément pertinent et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais et dans d'autres langues ainsi que la dernière Valeur liquidative sur le site Internet www.jpmorganassetmanagement.lu, par e-mail à l'adresse fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. La politique de divulgation du portefeuille de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV est disponible sur www.jpmorganassetmanagement.lu. Vous pouvez obtenir les derniers prix des actions auprès de votre courtier.
Politique de rémunération La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.
Fiscalité Le Compartiment est soumis au régime fiscal irlandais. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle d'un investisseur.
Politique de confidentialité Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Nous vous informons par ailleurs que les informations et les données que vous nous communiquerez ponctuellement peuvent être traitées par J.P. Morgan Asset Management, agissant en tant que contrôleur des données, conformément aux lois sur la protection des données en vigueur. Des informations supplémentaires sur les activités de traitement de J.P. Morgan Asset Management figurent dans la Politique de confidentialité EMOA, disponible à l'adresse www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy. Des copies supplémentaires de la Politique de confidentialité EMOA sont disponibles sur demande.
Coût, performance et risque Les calculs de coût, de performance et de risque inclus dans ce document d'informations clés suivent la méthodologie prescrite par les règles de l'UE. Il convient de noter que les scénarios de performance calculés ci-dessus sont dérivés exclusivement des performances passées du produit ou d'un indicateur de substitution pertinent et que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Par conséquent, votre investissement peut être exposé à des risques et vous êtes susceptible de ne pas obtenir les rendements illustrés.
Les investisseurs ne doivent pas fonder leurs décisions d'investissement uniquement sur les scénarios présentés.
Scénarios de performance Vous trouverez les scénarios de performances passées, mis à jour mensuellement, sur le site Internet à l'adresse https://am.jpmorgan.com/lu/en/asset-management/priips/products/IE000H0H26Q8.
Performance passée Les données de performance étant insuffisantes, aucun tableau des performances annuelles passées n'est disponible. Certains des termes utilisés dans le présent document sont expliqués dans le glossaire disponible sur notre site Internet à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu.